

M. Cathe...

Lemerle

Marié Adelaïde
Victoire Leveque

Aujourd'hui vingt cinq floreal an cinq de la République Française
à 8 heures du soir pardevant moi Claude Berdot agent municipal de
la commune d'orsay chargé par la loi de recevoir les actes destinés à constater
les naissances mariages et décès des citoyens est comparu en la
maison commune Jean Louis Leveque charon domicilié en cette commune
auquel assistent de Chiffre de Cultivateur domicilié en cette commune âgé
de vingt et un ans et de Marguerite Le Coq âgé de vingt et un ans
domiciliés en la commune de palaiseau à déclarer à moi Claude Berdot
que Marie Anne frété son épouse en légitime mariage et accouché
en son domicile hier à dix heures du soir d'un enfant femelle quel
me a présenté et au quel il a donné les prénoms de Marie
Adelaïde Victoire. D'après cette déclaration que Elroy
frété ou le dit enfant et Marguerite Le Coq ont certifié
conforme à la vérité et la représentation qui m'a été faite
de l'enfant dessein j'ay en vertu des pouvoirs qui me sont
délégés Rédigé le présent acte que le dit frété a signé
avec moi ainsi que le père de l'enfant l'ad. et
Le Coq ayant déclaré en le savoir.

Elroy

B

L. V.

Berdot

Aujourd'hui vingt cinq floreal an cinq de la République Française